



DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

VILLE DE VINCENNES

Arrêté portant composition du **Comité consultatif
de l'Action Sociale**

**OBJET : Modification de la composition du
Comité consultatif de l'Action Sociale**

**ARRETE N°
EN DATE DU**

Madame le Maire de la ville de Vincennes, Conseillère Régionale d'Ile-de-France,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2143-2 ;

VU la délibération du Conseil municipal du 10 juin 2020 relative à la création et à la composition d'un Comité consultatif de l'Action Sociale ;

VU l'arrêté A-21-37 en date du 29 janvier 2021 portant sur la composition du Comité Consultatif de l'Action Sociale ;

VU l'arrêté A-22-181 en date du 19 avril 2022 portant sur la délégation de fonction consentie à Madame Josy TOP adjointe au Maire

CONSIDÉRANT la modification de la composition de la Commission communale « Solidarités Insertion et Santé » ;

ARRÊTE

ARTICLE I - l'arrêté A-21-37 est abrogé

ARTICLE II - Le Comité consultatif de l'Action Sociale est composé comme suit :

- au titre des membres du Conseil Municipal :

- **Madame Josy TOP**, adjointe au maire chargée des Solidarités et de la Santé
- **Monsieur Pierre LEBEAU**, Premier Adjoint au maire chargé de l'Urbanisme, des Grands travaux, de l'Habitat, et des Travaux de construction, d'entretien et de maintenance des équipements publics
- **Madame Brigitte GAUVAIN**, adjointe au Maire chargée du Tourisme et des Relations internationales
- **Madame Cécile BRÉON**, conseillère municipale déléguée chargée des populations fragiles, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale CCAS
- **Monsieur Dan BOUKOBZA**, conseiller municipal délégué au développement économique et à l'emploi
- **Madame Lucie-Ana ODDON**, conseillère municipale chargée des projets dédiés à la jeunesse, de la vie étudiante, du Conseil des Jeunes et du Conseil Municipal des Enfants
- **Monsieur Pierre CHARDON**, conseiller municipal délégué, chargé du handicap

- **Monsieur Mamédi DIARRA**, conseiller municipal chargé de l'open data et des nouvelles technologies
- **Madame Isabelle POLLARD**, conseillère municipale chargée de l'animation seniors
- **Madame Muriel HAUCHEMAILLE**, conseillère municipale de l'opposition
- **Monsieur Jean-Philippe POLITZER**, conseiller municipal de l'opposition
- **Madame Chantal BALAGNA-RANIN**, conseillère municipale de l'opposition

- au titre des associations

- **Monsieur Nicolas MOULIN**, vice-président de l'association Alcool Assistance La Croix d'Or du Val-de-Marne
- **Madame Marie-Thérèse GROYER PICARD**, responsable diocésaine d'Août Secours Alimentaire
- **Madame Claudine FARGE-POUJOL**, présidente de l'association d'entraide de l'église protestante unie de Vincennes
- **Monsieur Philippe SOUWEINE**, président de l'Association Générale des Familles
- **Père Marc DUMOULIN**, président de l'Association Maison Notre-Dame
- **Madame Frédérique de VINZELLES**, présidente de l'association œcuménique d'entraide
- **Madame PERIGORD**, présidente du Centre d'Information Féminin et Familiale CIFF/CIDF Val de Marne
- **Madame Pierrette ETIENNE**, présidente de l'association Cléfrançais-Alphabétisation
- **Monsieur Michel MORAINÉ**, président de l'unité locale de Vincennes de la Croix Rouge Française
- **Monsieur Jean-Marc CORDONNIER**, président de l'association Entraide et Partage
- **Monsieur Daniel GISSINGER**, Président de l'Association Départementale des Restos du Cœur du Val de Marne.
- **Madame Danièle GRAL LEPAGE** responsable du Secours Catholique de Vincennes
- **Monsieur Laurent DU HAYS**, responsable Société de Saint-Vincent de Paul de Vincennes
- **Madame Odile MONNIER**, responsable Solidarités nouvelles face au chômage
- **Monsieur Robert MACCOU**, responsable SOLIHA
- **Madame Kitty SAINT-CLAIR**, présidente des Soroptimist Paris-Est Vincennes
- **Madame Justine ARMSTRONG**, coordinatrice de l'équipe Nord Bois de Vincennes de l'association Les Petits Frères des Pauvres de Vincennes

ARTICLE III - Le comité consultatif de l'Action Sociale est présidé par Madame Josy TOP, adjointe au maire chargé des Solidarités et de la Santé

ARTICLE IV - Ampliation du présent arrêté sera notifiée aux différentes personnes composant ce Comité et copie sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet de Nogent-sur-Marne.

Le Maire